FEDIL

Communiqué de presse - 13/11/2026

RÉFORME DE L'ETS : DÉCARBONER L'INDUSTRIE, PAS LA DÉLOCALISER

Luxembourg, le 13 novembre 2026 *– La FEDIL soutient pleinement l'ambition climatique européenne. Dans le cadre de la réforme du système d'échange de quotas d'émission (ETS), elle appelle cependant à protéger les industries dont les procédés restent difficiles à décarboner. Sans cette protection, l'Europe exporterait ses émissions en même temps que ses emplois. Tel est le message que la FEDIL a rappelé au ministre Serge Wilmes dans le cadre d'une entrevue ouverte et constructive qui s'est tenue ce vendredi au ministère de l'Environnement.*

Alors que la communauté internationale est réunie à Antalya pour la COP31, la FEDIL rappelle que l'action climatique est une nécessité et qu'elle soutient l'agenda politique qui la porte. Elle plaide même pour une accélération là où des technologies existantes et accessibles peuvent être déployées dès aujourd'hui : mobilité électrique, production et stockage d'électricité renouvelable, électrification des procédés industriels et renforcement du réseau électrique qui en est la condition.

La FEDIL poursuit par ailleurs son engagement de longue date en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie. Celle-ci passe par le déploiement de solutions nouvelles, souvent développées et proposées par l'industrie elle-même. L'objectif est clair : réduire réellement les émissions en améliorant les performances. Une simple délocalisation ne ferait qu'embellir les statistiques, alors que le problème est de nature globale.

Dans la réforme actuelle du système ETS, la question centrale est celle du traitement des industries aux procédés difficiles à décarboner. Pour celles-ci, les conditions technologiques et économiques sont loin d'être réunies. L'hydrogène bas carbone n'est disponible ni en quantités suffisantes, ni à des prix compétitifs. Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CCU/CCS) restent au stade des projets pilotes, sans infrastructures de transport ni de stockage à l'échelle requise. Retirer à ces industries les quotas gratuits qui les protègent de la concurrence internationale renchérirait excessivement leur production. Ce serait particulièrement grave sur les marchés d'exportation, que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) ne couvre pas, et cela renchérirait d'avantage le coût des matières premières pour les industries

européennes qui se trouvent en aval. La désindustrialisation dans nos pays, déjà bien visible, s'en trouverait accélérée.

Dans les pays européens à forte intensité industrielle, une part élevée de l'emploi national est en jeu. L'Allemagne en donne la mesure : son industrie perd actuellement quelque 15 000 emplois par mois. Chaque site qui ferme en Europe, ce sont des emplois perdus ici et des émissions déplacées ailleurs, souvent vers des pays aux normes moins exigeantes.

L'enjeu dépasse la seule politique climatique. L'Union européenne s'est fixé pour objectif de renforcer sa souveraineté industrielle. Cet objectif s'éloigne à mesure que disparaissent les industries de base : l'acier, la chimie, le ciment ou le verre sont les fondations des chaînes de valeur que l'Europe veut précisément sécuriser.

Il ne faut pas oublier que l'incitation à la délocalisation est inhérente à l'ETS. Un prix du carbone que seule l'Europe impose, pousse mécaniquement la production vers des régions qui n'en appliquent pas. Or, l'action climatique est globale. L'UE a joué jusqu'à présent un rôle de précurseur, et il faut éviter que ce rôle ne devienne définitivement un contre-exemple que personne ne voudra imiter.

La FEDIL appelle donc à une approche fondée sur le réalisme : une action climatique réelle plutôt que des jeux de chiffres. Cela suppose un choix assumé en faveur de la modernisation et du renforcement de l'industrie en Europe, une mise en place accélérée des solutions accessibles aux industries concernées et un meilleur alignement des politiques climatiques à l'échelle mondiale. Concrètement, la FEDIL demande le maintien inconditionnel des quotas gratuits. Ceux-ci sont déjà alloués sur la base de référentiels (benchmarks) très exigeants, qui récompensent les installations les plus performantes.

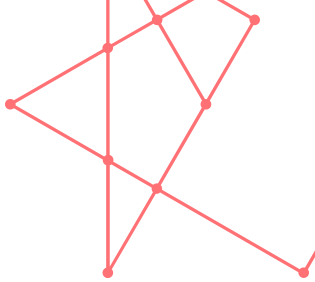


De gauche à droite : Dr. Gaston Trauffler, responsable politique industrielle à la FEDIL,
le ministre Serge Wilmes, René Winkin, directeur de la FEDIL.

CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu



+352 43 53 66-617